



**Du 24 au 26 septembre
2021**

AVIS DE COURSE
Grade 4
CNTL Marseille Vieux-Port

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

0. PRÉAMBULE

Toutes les conditions sanitaires en vigueur lors de la régates seront imposées aux concurrents, aux arbitres, aux bénévoles et aux personnels des clubs organisateurs. Elles pourront évoluer en fonction des recommandations gouvernementales.

1. RÈGLES

La régates sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2021/2024*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions »,
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 les règles de classes et les règles de jauges concernées,
- 1.6 les règles des Championnats UNCL IRC Méditerranée 2021,
- 1.7 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles à la confirmation des inscriptions (cf. Art. 5.1)
- 2.2 Les IC seront disponibles en version électronique sur le groupe WhatsApp « CNTL – Tableau officiel »

3. COMMUNICATION

- 3.1 Avant la clôture des confirmations d'inscription, toutes les informations officielles seront publiées sur la page internet de la Corsica Med <https://www.cntl-marseille.com/actualites/corsica-med-2021-728.htm>
- 3.2 Après la clôture des confirmations d'inscription, toutes les informations officielles seront publiées sur le groupe WhatsApp « CNTL - Tableau officiel » qui sera le tableau officiel. L'ajout au groupe se fait à la confirmation des inscriptions.
- 3.3 [DP] [NP] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 La régates est ouverte à :
 - 4.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B, C ou D norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e catégorie de navigation ou équivalent.
 - 4.1.2 Les bateaux francisés devront disposer au minimum de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
Les bateaux inscrits en « Solo IRC » devront avoir à minimum l'armement pour la zone de navigation hauturière moins de 60MN de la divisions 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

4.2 Tous les bateaux listés ci-dessous :

- jauge IRC 2021:
- jauge OSIRIS des classes R3, R4, C et D figurant sur la [table des handicaps](#)
- monotypes J70,
- monotypes Grand Surprise.

4.2.1 L'organisateur se réserve le droit, d'imposer à un bateau un type d'épreuve ou un groupe de classement en fonction de ses caractéristiques et/ou de sa catégorie de conception

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :

Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition

Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.3.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.4 Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire en complétant les formulaires disponibles sur ce lien :

<https://www.cntl-marseille.com/actualites/-massilia-cup-2021-726.htm>

4.5 **Pour valider votre pré-inscription vous devez vous acquitter des frais d'inscription avant le 11 septembre 2021 après cette date une majoration sera appliquée (voir Art.5)**

Possibilité de paiement :

- en paiement à distance, un lien de vous sera envoyé à la réception de votre pré-inscription
- par chèque bancaire à l'ordre du CNTL en indiquant au dos le nom et le n° de voile du bateau.
- en appelant le secrétariat pour effectuer un paiement à distance par carte bancaire,
- en effectuant un virement bancaire en indiquant lors du virement le nom et le n° de voile du bateau (attention tous les frais bancaires restent à la charge du donneur d'ordre).

4.6 Pour toutes inscriptions et/ou règlements des droits à payer parvenus après le 11 septembre 2021, **l'organisateur ne pourra pas garantir la totalité des prestations prévues (Place au port, notamment la gratuité avant et après la Massilia Cup, opération de grutage, dotation coureur ...).**

5. DROITS À PAYER ET ANNULATION

5.1 Les droits requis sont les suivants :

Longueur	Jusqu'au 11 septembre 2021	Après le 11 septembre 2021
Inférieur à 7m	150	200
De 7 à 7,99m	200	250
De 8 à 8,99m	230	280
De 9 à 9,99m	260	310
De 10 à 10,99m	300	350
De 11 à 11,99m	330	380
De 12 à 12,99m	360	410
De 13 à 13,99m	400	500
De 14 à 14,99m	450	600
De 15 à 15,99m	550	700
16m et plus	600	800
SOLO IRC & Duo Sail	200	250

5.2 Pour une annulation d'inscription avant le :

- 7 août 2021, 50 euros seront conservés par l'autorité organisatrice,
- 21 août 2021, 30% des droits à payer seront conservés par l'autorité organisatrice.
- 4 septembre 2021, 60% des droits à payer seront conservés par l'autorité organisatrice.
- A partir du 11 septembre 2021 le montant intégral des droits à payer seront conservés par l'autorité organisatrice.

5.3 Pour une annulation de la part de l'organisateur pour des raisons sanitaires, les frais d'inscription seront intégralement remboursés

6. PUBLICITE [DP][NP]

Les bateaux doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

7. SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

Sans objet

8. PROGRAMME

8.1 Confirmation des inscriptions

Bateaux	Confirmation des inscriptions
<i>IRC, OSIRIS, J70, Grand Surprise</i>	Vendredi 24 septembre de 10h à 22h

8.2 Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve

Bateaux	Pesée des équipages
<i>J70, Grand Surprise</i>	Vendredi 24 septembre de 10h à 22h

8.3 Jours de course

Date	Briefing Skipper	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Groupes
25 septembre 2021	09h00	11h00	<i>Massilia IRC Solo & Duo Sail</i>
25 septembre 2021	09h30	11h00	<i>Massilia IRC Equipage</i>
25 septembre 2021	09h30	11h00	<i>Massilia OSIRIS Equipage</i>
25 septembre 2021	09h30	11h15	<i>Grand Surprise & J70</i>
26 septembre 2021	09h00	11h00	<i>Massilia IRC Solo & Duo Sail</i>
26 septembre 2021	09h30	11h00	<i>Massilia IRC Equipage</i>
26 septembre 2021	09h30	11h00	<i>Massilia OSIRIS Equipage</i>
26 septembre 2021	09h30	11h15	<i>Grand Surprise & J70</i>

8.4 L'heure du dernier signal d'avertissement du dernier jour de course, sera donnée par avenant, diffusé le samedi 25 septembre 2021 au plus tard à 20h00.

9. CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat valide.

9.2 [DP] Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir de vendredi 24 septembre 14h00.

9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés et/ou mesurés à tout moment.

9.4 [DP] Les bateaux doivent également respecter la RCV 78.1 à partir de samedi 25 septembre 2021 à 10h00.

9.5 [DP] Identification sur les voiles, les concurrents doivent être en conformité avec l'Annexe G1.3 (d) et G1.3(e).

10. VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

Sans objet

11. LIEU

11.1 Plan du site de l'épreuve disponible sur :

<https://www.cntl-marseille.com/contenu/documents/394507651214.pdf>

11.2 Zone de course, pour tous les groupes « Rade de Marseille », sauf pour le groupe IRC solo et Duo Sail pour qui la zone de course est dans un rayon de 60MN avec comme centre le CNTL.

12. LES PARCOURS

12.1 Les parcours seront de type tactique et ou côtiers pour les groupes IRC Équipage et OSIRIS Équipage, les parcours seront de type tactiques pour les monotypes, les parcours seront de type côtier et/ou offshore (maximum 90MN) pour les solo IRC et IRC Duo Sail.

13. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

14. CLASSEMENT

- 14.1 Pour chaque groupe, 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- 14.2 Pour chaque groupe, le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps. Le CVL s'appliquera pour le système OSIRIS.
- 14.3 **Groupes Massilia Cup IRC Équipage**
- Si dans un groupe de classement le nombre de bateaux est inférieur à 5 (cinq), ce groupe sera fusionné avec un autre groupe de classement afin de garantir la prise en compte des classements par la FFVoile.
- Des classements par extraction avec recalcul des points pourront être effectués si au moins 5 bateaux du même type ou de la même classe IRC (Cf. règle 7.3 du règlement IRC Med Equipage 2021) sont présents dans un même groupe de classement.
- Le classement IRC (groupe ou extraction d'un groupe) comptera pour le « Championnat IRC Equipage Méditerranée ».
- 14.4 **Groupes Massilia Cup OSIRIS Équipage**
Un découpage en plusieurs groupes pourra être effectué en fonction du nombre et type de bateaux inscrits.
- 14.5 **Groupes Massilia Cup J70 et Grand Surprise**
- pour chaque monotype, des classements (par classe, ex : féminine, jeune, master...) par extraction avec recalcul des points pourront être effectués au sein d'un même groupe, si au moins 5 (cinq) bateaux de la même classe sont inscrits.
- 14.6 **Groupe Massilia Cup IRC Solo et Duo Sail**
Un seul classement IRC Solo et IRC Duo Sail, regroupant les IRC 0,1, 2, 3 et 4.

15. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

[DP] [NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par le pavillon fourni par l'autorité organisatrice.

16. BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17. PLACE AU PORT ET GRUTAGE

- 17.1 Les bateaux sont accueillis gratuitement du 22 au 29 septembre 2021 ; sous la seule responsabilité du propriétaire.
- 17.2 Renseignements sur l'emplacement au port et grutage ; prendre contact au 04 91 59 82 04 ou par e-mail maitredeport@cntl-marseille.com
- 17.3 [DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port. Cette obligation s'applique aussi aux remorques sur le parking de CNTL.
- 17.4 Les opérations de grutages se feront du 23 au 27 septembre 2021, un rendez-vous est obligatoirement pris au secrétariat du CNTL 04 91 59 82 00 et sera validé dès réception des droits à payer.

18. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

19. PROTECTION DES DONNÉES

- 19.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 19.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : aux trois premiers de chaque groupe.

22. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :



CNTL Marseille Vieux-Port
evenements@cntl-marseille.com
04 91 59 82 02
06 67 09 67 74